



## POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DU MULTI-ACCUEIL « LES PETITES CANAILLES » À SUSSARGUES

### EN PRÉSENCE DE :

- **Guy-Charles AGUILAR**,  
Président du Conseil d'administration  
de la Caf de l'Hérault
- **Stéphane POITOUT**  
Adjoint à la Direction de l'Action sociale  
à la Caf de l'Hérault

### INFORMATIONS PRATIQUES :

- Vendredi 19 Avril 2019 à 17 h
- Rue des Carignans, à proximité  
du groupe scolaire  
34 160 Sussargues

### LE PROJET EN QUELQUES MOTS...

La commune de Sussargues prévoit une importante croissance de sa population liée à de nouveaux programmes de construction.

Au regard de ses données démographiques, la commune se doit de développer son offre d'accueil petite enfance. En effet, sa population est composée à 61% d'actifs avec des besoins en mode d'accueil petite enfance importants.

Après la concertation entre l'association «Les Petite canailles», la Caf, la mairie et la Direction de protection maternelle infantile et de santé (Dpmi), il a été décidé de créer un nouvelle crèche multi-accueil répondant aux normes et aux besoins. Cette dernière se situe désormais à proximité du groupe scolaire facilitant ainsi son accès.

**Grâce à ce projet, la crèche propose 7 nouvelles places, portant sa capacité à 25 places.**

### LA POPULATION ALLOCATAIRE\* DE SUSSARGUES

(1252 personnes couvertes)

SUSSARGUES	MOYENNE DÉPARTEMENTALE
60% des allocataires sont des familles	45%
23% des familles sont monoparentales	35%
14% des enfants** ont moins de 3 ans	15%

\*Données Caf 2017  
\*\*Enfants à charge au sens des prestations familiales

### LA PARTICIPATION DE LA CAF DE L'HÉRAULT DANS LE PROJET :

#### Une aide pour l'investissement :

Pour la construction du multi-accueil, la Caf de l'Hérault a versé **246 400 €**.

#### Des aides pour le fonctionnement :

La Caf de l'Hérault verse également des aides chaque année afin de participer au coût de fonctionnement de la structure. Le montant de cette aide appelée «Prestation de service unique» pour l'année 2018 est de **123 189 €**. Dans le cadre du Contrat Enfance-jeunesse (Cej\*) signé entre la Caf de l'Hérault et la collectivité, la Caf accorde une aide au fonctionnement supplémentaire. Cette aide est versée chaque année pendant la durée du contrat (4 ans). Pour l'année 2017, elle a ainsi versé **7 914 €** à la structure.

\*Le Cej (Contrat enfance jeunesse) est un contrat d'une durée de 4 ans établi entre la Caf et une commune afin de poursuivre et optimiser la politique de développement en matière d'accueil des moins de 18 ans.



### HISTORIQUE DU PARTENARIAT ENTRE LA CAF ET SUSSARGUES

Le partenariat entre les services de la Caf et la commune de Sussargues date de 1999 à l'occasion de la signature du premier contrat enfance. Ce partenariat dynamique et constructif avec la ville a permis le développement d'équipements et de services pour les 0/17 ans - à savoir : un multi-accueil, un Relais assistants maternels intercommunal, un Accueil de loisirs périscolaire mixte, des Accueils de loisirs sans hébergement (Alsh) mixte et destiné aux adolescents.